

À propos des sémites et des antisémites, des sionistes et des antisionistes

25 févr. 2019 Par Shlomo Sand

Si toute expression antijuive dans le monde ne cesse de m'inquiéter, j'éprouve un certain écœurement face au déluge d'hypocrisie et de manipulations orchestré par tous ceux qui veulent désormais incriminer quiconque critique le sionisme.

Bien que résidant en Israël, « Etat du peuple juif », j'ai suivi de près les débats, en France, sur : antisémitisme et antisionisme. Si toute expression antijuive dans le monde ne cesse de m'inquiéter, j'éprouve un certain écœurement face au déluge d'hypocrisie et de manipulations orchestré par tous ceux qui veulent désormais incriminer quiconque critique le sionisme.

Commençons par les problèmes de définition. Depuis longtemps déjà, je ressens un malaise non seulement face à la récente formule en vogue : « *civilisation judéo-chrétienne* », mais aussi face à l'utilisation traditionnelle du vocable : « antisémitisme ». Ce terme, comme l'on sait, a été inventé dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle par Wilhelm Marr, nationaliste-populiste allemand qui détestait les juifs. Conformément à l'esprit de cette époque, les utilisateurs de ce terme tenaient pour présupposé de base l'existence d'une hiérarchie des races dans laquelle l'homme blanc européen se situe au sommet, tandis que la race sémite occupe un rang inférieur. L'un des fondateurs de la « *science de la race* » fut, comme l'on sait, le français Arthur Gobineau.

De nos jours, l'Histoire un tantinet plus sérieuse ne connaît que des langues sémites (l'araméen, l'hébreu, et l'arabe, qui se sont diffusées au Proche Orient), et ne connaît, en revanche, nulle race sémite. Sachant que les juifs d'Europe ne parlaient pas couramment l'hébreu, qui n'était utilisé que pour la prière, (de même que les chrétiens utilisaient le latin), il est difficile de les considérer comme des sémites.

Faut-il rappeler que la haine raciale moderne envers les juifs constitue, avant tout, un héritage des églises chrétiennes ? Dès le quatrième siècle, le christianisme s'est refusé à considérer le judaïsme comme une religion légitime concurrente, et à partir de là, il a créé le fameux mythe de l'exil : les juifs ont été exilés de Palestine pour avoir participé au meurtre du fils de Dieu ; c'est pourquoi, il convient de les humilier pour démontrer leur infériorité. Il faut pourtant savoir, qu'il n'y a jamais eu d'exil des juifs de Palestine, et, jusqu'à aujourd'hui, on ne trouvera pas le moindre ouvrage de recherche historique sur le sujet !

Personnellement, je me range dans l'école de pensée traditionnelle qui se refuse à voir les juifs comme un peuple-race étranger à l'Europe. Dès le 19^{ème} siècle, Ernest Renan, après s'être libéré de son racisme, avait affirmé que : *Le juif des Gaules... n'était, le plus souvent, qu'un Gaulois professant la religion israélite.* » L'historien Marc Bloch a précisé que les juifs sont : « *Un groupe de croyants recrutés, jadis, dans tout le monde méditerranéen, turco-khazar et slave* ». Et Raymond Aron d'ajouter : « *Ceux que l'on appelle les juifs ne sont pas biologiquement, pour la plupart, des descendants des tribus sémites...* ». La judéophobie s'est, cependant, toujours obstinée à voir les juifs, non pas comme une croyance importante, mais comme une nation étrangère.

Le lent recul du christianisme, en tant que croyance hégémonique en Europe ne s'est pas accompagné, hélas, d'un déclin de la forte tradition judéophobe. Les nouveaux « laïcs » ont transformé la haine et la peur ancestrales en idéologies « rationalistes » modernes. On peut ainsi trouver des préjugés sur les juifs et le judaïsme non seulement chez Shakespeare ou Voltaire, mais aussi chez Hegel et Marx. Le nœud gordien entre les juifs, le judaïsme et l'argent semblait allait de soi parmi les élites érudites. Le fait que la grande majorité des millions de juifs, en Europe orientale, ait souffert de la faim, et ait vécu en situation de pauvreté, n'a absolument pas eu d'effet sur Charles

Dickens, Fiodor Dostoïevski, ni sur une grande fraction de la gauche européenne. Dans la France moderne, la judéophobie a connu de beaux jours non seulement chez Alphonse Toussenel, Maurice Barrès et Edouard Drumont, mais aussi chez Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon, voire, pendant un temps, chez Jean Jaurès et Georges Sorel.

Avec le processus de démocratisation, la judéophobie a constitué un élément immanent parmi les préjugés des masses européennes : l'affaire Dreyfus a fait figure d'événement « emblématique », en attendant d'être surpassée, et de loin, par l'extermination des juifs durant la seconde guerre mondiale. C'est entre ces deux événements historiques qu'est né le sionisme, en tant qu'idée et mouvement.

Il faut cependant rappeler que jusqu'à la seconde guerre mondiale, la grande majorité des juifs et leurs descendants laïques étaient antisionistes. Il n'y avait pas que l'orthodoxie, forte et organisée, pour s'indigner face à l'idée de précipiter la rédemption en émigrant vers la Terre Sainte ; les courants religieux plus modernistes (réformateurs ou conservateurs), s'opposaient aussi vivement au sionisme. Le *Bund*, parti laïque en qui se reconnaissait la majorité des yddishophones socialistes de l'empire russe, puis de la Pologne indépendante, considérait les sionistes comme des alliés naturels des judéophobes. Les communistes d'origine juive ne perdaient pas une occasion de condamner le sionisme comme complice du colonialisme britannique.

Après l'extermination des juifs d'Europe, les rescapés qui n'avaient pas réussi à trouver à temps refuge en Amérique du Nord, ou en URSS, adoucirent leur relation hostile au sionisme, alors même que la majorité des pays occidentaux et du monde communiste en venait à reconnaître l'Etat d'Israël. Le fait que la création de cet Etat se soit effectuée, en 1948, aux dépens de la population arabe autochtone ne gêna pas outre mesure. La vague de la décolonisation en était encore à ses prémices, et ne constituait pas une donnée à prendre en compte. Israël était alors perçu comme un Etat-refuge pour les juifs errants, sans abri ni foyer.

Le fait que le sionisme ne soit pas parvenu à sauver les juifs d'Europe, et que les survivants aient souhaité émigrer en Amérique, et malgré la perception du sionisme comme étant une entreprise coloniale au plein sens du terme, n'altèrent pas une donnée significative : le diagnostic sioniste concernant le danger qui planait sur la vie des juifs dans la civilisation européenne du vingtième siècle (nullement judéo-chrétienne !), s'était avéré exact. Théodore Herzl, le penseur de l'idée sioniste, avait, mieux que les libéraux et les marxistes, compris les judéophobes de son époque.

Cela ne justifie pas, pour autant, la définition sioniste selon laquelle les juifs forment un peuple-race. Cela ne justifie pas davantage la vision des sionistes décrétant que la Terre Sainte constitue la patrie nationale sur laquelle ils auraient des droits historiques. Les sionistes ont, cependant, créé un fait accompli politique, et toute tentative de l'effacer se traduirait par de nouvelles tragédies dont seront victimes les deux peuples qui en ont résulté : les Israéliens et les Palestiniens.

Il faut en même temps se souvenir et le rappeler : si tous les sionistes ne réclament pas la poursuite de la domination sur les territoires conquis en 1967, et si nombre d'entre-eux ne se sentent pas à l'aise avec le régime d'apartheid qu'Israël y exerce depuis 52 ans, tout un chacun qui se définit comme sioniste s'obstine à voir en Israël, au moins dans ses frontières de 1967, l'Etat des juifs du monde entier, et non pas une République pour tous les israéliens, dont un quart ne sont pas considérés comme juifs, parmi lesquels 21% sont arabes.

Si une démocratie est fondamentalement un Etat aspirant au bien-être de tous ses citoyens, de tous ses contribuables, de tous les enfants qui y naissent, Israël, par-delà le pluralisme politique existant, est, en réalité, une véritable ethnocratie, à l'instar de ce qu'étaient la Pologne, la Hongrie, et d'autres Etats d'Europe de l'Est, avant la seconde guerre mondiale.

La tentative du président français Emmanuel Macron et de son parti visant aujourd'hui à criminaliser l'antisémitisme comme une forme de l'antisémitisme s'apparente à une manœuvre cynique et manipulateur. Si l'antisémitisme devenait une infraction pénale, je recommanderais à Emmanuel Macron de faire condamner, à titre rétroactif, le *bundiste* Marek Edelman, qui fut l'un

des dirigeants du ghetto de Varsovie et totalement antisioniste. Il pourrait aussi convier au procès les communistes antisionistes qui, plutôt que d'émigrer en Palestine, ont choisi de lutter, les armes à la main, contre le nazisme, ce qui leur a valu de figurer sur « l'affiche rouge ».

S'il entend faire preuve de cohérence dans la condamnation rétroactive de toutes les critiques du sionisme, Emmanuel Macron devra y joindre ma professeure Madeleine Rebérioux, qui présida la Ligue des Droits de l'Homme, mon autre professeur et ami : Pierre Vidal-Naquet, et aussi, bien évidemment : Éric Hobsbawm, Edouard Saïd, et bien d'autres éminentes figures, aujourd'hui décédées, mais dont les écrits font encore autorité.

Si Emmanuel Macron souhaite s'en tenir à une loi réprimant les antisionistes encore en vie, la dite-future loi devra aussi s'appliquer aux juifs orthodoxes de Paris et de New-York qui récuse le sionisme, à Naomi Klein, Judith Butler, Noam Chomsky, et à bien d'autres humanistes universalistes, en France et en Europe, qui s'auto-identifient comme juifs tout en s'affirmant antisionistes.

On trouvera, bien évidemment, nombre d'idiots à la fois antisionistes et judéophobes, de même qu'il ne manque pas de pro-sionistes imbéciles, judéophobes aussi, pour souhaiter que les juifs quittent la France et émigrent vers l'Etat d'Israël. Faudra-t-il les inclure également dans cette grande envolée judiciaire ? Prenez garde, Monsieur le Président, à ne pas vous laisser entraîner dans ce cycle infernal, au moment précis où la popularité décline !

Pour conclure, je ne pense pas qu'il y ait une montée significative de l'antijudaïsme en France. Celui-ci a toujours existé, et je crains, hélas, qu'il n'ait encore de beaux jours devant lui. Je n'ai, toutefois, aucun doute sur le fait que l'un des facteurs qui l'empêche de régresser, notamment dans certains quartiers où vivent des gens issus de l'immigration, est précisément la politique pratiquée par Israël à l'encontre des Palestiniens : ceux qui vivent, comme citoyens de deuxième catégorie, à l'intérieur de « l'Etat juif », et ceux qui, depuis 52 ans, subissent une occupation militaire et une colonisation brutales.

Faisant partie de ceux qui protestent contre cette situation tragique, je soutiens de toutes mes forces la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens, et je suis partisan de la « désionisation » de l'Etat d'Israël. Devrai-je, dans ce cas, redouter que ma prochaine visite en France, ne m'envoie devant un tribunal ?

Traduit de l'hébreu par Michel Bilis